

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

### Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe CORNELOUP - Philippe JOUANIN - Thibaut MEHU - Estelle BORDE - Sophie RIVOLLIER - Jacques GUILLON - Carlos LANCHAS PALOS - Mathieu CORNELOUP

Absents excusés : Anne DECHELETTE - Clément DUBOIS -

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de René SARROCA.

Le compte rendu de la réunion du 3 Juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

Le conseil prend connaissance :

- De la charte de l'élu local – 1 exemplaire est remis à chaque conseiller municipal
- De la composition de la commission communale des impôts directs
- De l'établissement de l'état des lieux logement école ok. Les locataires ont aménagés le 1<sup>er</sup> août.
- De diverses réunions :
- SIVOS du RPI (Président : René SARROCA – Vice-Présidente : Sophie RIVOLLIER° - 96 élèves –
- Communauté de communes : Election du nouveau bureau : David CORDEIRO est Président – Georges MATHIEU en charge de l'environnement – Maryse POPELIN pour les affaires sociales – Pierre AUVOLAT pour l'agriculture – François de BELIZAL pour tourisme et culture – David CORDEIRO pour l'urbanisme et François ANTARIEU pour la communication. Philippe CORNELOUP est membre de la commission tourisme – René SARROCA est délégué au SMEVOM. Une réunion du bureau de la communauté de communes s'est tenue pour préparer la réunion du 14 septembre.
- Réunion de la SAEM du marché au cadran
- Réunion SMEVOM pour l'élection du bureau. La construction de l'usine de traitement des déchets est en cours mais de nouvelles normes sont à l'étude.

DECIDE :

- De modifier la délibération concernant les délégations données au Maire des plafonds sont fixés par délégation.
- La désignation des représentants de la commune à différentes commissions communautaires : Environnement : René SARROCA – Philippe CORNELOUP – Affaires Sociales : Sophie RIVOLLIER – Estelle BORDE – Agriculture : Philippe JOUANIN – Sophie RIVOLLIER – Communication : Mathieu CORNELOUP – Estelle BORDE – Tourisme : Mathieu CORNELOUP – Sophie RIVOLLIER – Urbanisme : Philippe CORNELOUP – Carlos LANCHAS PALOS.
- Sydesl : Carlos LANCHAS – Commission Legs Bouthier de Rochefort : Philippe JOUANIN – SMAAA : René SARROCA
- De confier l'entretien de la chaudière de la mairie à l'entreprise QUELIN

- De signer une convention avec le SYDESL ayant pour objet un conseil en énergie partagé entre la commune et le SYDESL (Transition Energétique et Patrimoine communal). Une conseillère a rencontré les élus.
- La désignation des membres pour la commission de révision des listes électorales :
- Conseil municipal : Sophie RIVOLLIER, titulaire et Estelle BORDE, suppléante
- 3 personnes seront proposées au Préfet qui désignera le représentant de l'Etat
- 3 personnes seront proposées au Tribunal qui désignera son représentant
- Une décision modificative pour le remboursement trimestriel de l'emprunt contracté en début d'année 2020 : 466.71 € à l'article 1641 et 77.39 € à l'article 66111.

ETUDIE :

- Divers devis concernant des travaux de voirie – Travaux entretien du bourg – Remplacement porte logement école et petits travaux.

Questions diverses : le nettoyage du cimetière est abordé et divers travaux – Estelle BORDE présente le projet de site internet qu'elle a préparé avec Mathieu CORNELOUP.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 13 novembre 2020 à 20 H 30.

Le Maire : René SARROCA